

# ÉLEVAGE

Réaliser un dossier pour les installations classées  
pour la protection de l'environnement (ICPE) ..... 58

## **AVICULTURE**

- Développer un atelier de volailles sur son exploitation ..... 59

# RÉALISER UN DOSSIER POUR LES INSTALLATIONS CLASSÉES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT (ICPE)

Mettre à jour la situation administrative de l'exploitation.  
Créer un atelier soumis aux ICPE.  
Connaître les prescriptions relatives à l'installation.

## CONTENU

- › Positionnement de la structure vis-à-vis de la réglementation en décrivant les installations, les moyens et les pratiques de l'exploitation (étude d'impact si besoin).
- › Réalisation du plan d'ensemble de l'exploitation.
- › Collecte des informations relatives au plan d'épandage.

  **Un suivi administratif après le dépôt du dossier**

## RENDU

- › Le nombre d'exemplaires nécessaires à l'administration.
- › Le dossier administratif incluant les éléments nécessaires.



## INFORMATIONS PRATIQUES

**Durée** : 1 à 8 jours selon le seuil ICPE (déclaration, enregistrement ou autorisation) dont 0,25 à 1 j avec l'exploitant

**Public** : les exploitants entrant dans la nomenclature des installations classées (plus de 50 vaches laitières, plus de 100 vaches allaitantes, plus de 5000 animaux équivalents volailles...)

**Modalités** : prestation individuelle

**Tarif** : tarif et conditions de vente sur demande



Votre conseiller :  
**Sébastien BARON**

**02 38 71 90 55**  
sebastien.baron@loiret.chambagri.fr

# DÉVELOPPER UN ATELIER DE VOLAILLES SUR SON EXPLOITATION

Créer, diversifier ou développer votre activité. Un accompagnement pour l'émergence d'un projet avicole.

## CONTENU

- › Faciliter vos démarches administratives.
- › Une offre ajustable à vos besoins.
- › Des interlocuteurs spécialisés pour chaque étape du projet.

 Un suivi "pas à pas" au fur et à mesure de l'avancement de votre projet

## RENDU... À LA CARTE

- › Projet d'installation : Cap projet et Guido'Projet.
- › Déjà exploitant : Prim'Avis et Guid'Avis.



## INFORMATIONS PRATIQUES

**Durée** : en fonction de votre projet

**Public** : les exploitants agricoles ou porteurs de projets à l'installation

**Modalités** : prestation individuelle

**Tarif** : tarif et conditions de vente sur demande



Votre conseillère :

**Agathe KOHL**

**02 38 98 80 43 / 06 86 93 34 52**

agathe.kohl@loiret.chambagri.fr



**A voir aussi** : Chiffrer son projet, page 7